



Ville de Lausanne

# Lausanne 2030



# Une vision pour le développement urbain

Deuxième ville de l'arc lémanique, Lausanne bénéficie d'une forte attractivité illustrée par les multiples transformations en cours, notamment en matière d'urbanisme et de mobilité. Lausanne recèle également de nombreux trésors – du point de vue du patrimoine, des paysages, etc. – qui doivent être valorisés en tant que tels!

Pour concilier la préservation de ses ressources inestimables avec la croissance attendue et répondre à la pénurie de logements, la Ville se fixe un cap pour 2030 : orienter le développement urbain dans quelques sites bien connectés au centre-ville et aux réseaux de transports publics et de mobilité douce pour préserver les autres parties de notre territoire. La richesse patrimoniale, la diversité sociale et la vitalité économique de nos quartiers peuvent ainsi être mises à l'honneur, de même que les qualités écologiques, climatiques, paysagères, ou récréatives des espaces non bâtis, indispensables au bien-être de toutes et tous.

Cette vision pour l'avenir se concrétise à travers deux outils : le Plan directeur communal (PDCoM), qui fixe les intentions de la Ville pour gérer son territoire dans une perspective durable et le Plan général d'affectation (PGA), qui précise les règles d'affectation, d'utilisation du sol et de constructibilité.

Aujourd'hui bien avancé, le PDCoM montre que Lausanne peut accueillir jusqu'à 30'000 habitant-e-s tout en renforçant ce qui en fait ses qualités et son attrait. Sur cette base, l'élaboration du PGA, en cours, s'appuiera sur une analyse fine à l'échelle des quartiers, associant l'ensemble des acteurs concernés.

La révision de ces deux outils est la garantie pour les Lausannois-es que le cap fixé par la Municipalité pour les 10 prochaines années conduira à une amélioration de notre cadre de vie en répondant aux défis sociaux et environnementaux qui nous font face.

**Grégoire Junod**  
Syndic de la Ville de Lausanne

## Service de l'urbanisme

Rue du Port-Franc 18, 1002 Lausanne  
[www.lausanne.ch/urbanisme](http://www.lausanne.ch/urbanisme)

## Impressum

Rédaction : Service de l'urbanisme  
Graphisme : Plates-Bandes communication  
Impression : PCL Presses Centrales SA  
Imprimé à Lausanne à 1000 exemplaires

Papier : Refutura (provient à 100 % de matières premières fibreuses issues du circuit de recyclage, FSC, Ange bleu, CO2 neutral)



Fabrication de proximité

# Lausanne aujourd'hui : enjeux et programme pour la 4<sup>e</sup> ville de Suisse

---

## Croissance démographique et logements

Après plusieurs années de baisse de la population, la dynamique s'est inversée dès la fin des années 90 pour ne plus ralentir. Lausanne est devenue rapidement la 4<sup>e</sup> ville de Suisse par sa population, avec une forte attractivité et en conséquence une pénurie de logements croissante. Aujourd'hui, Lausanne abrite 20 % de la population totale du canton de Vaud et plus de 50 % de l'agglomération lausannoise. La ville est en mesure d'accueillir 30'000 nouveaux habitants d'ici 2030 – un défi majeur en termes de réalisation de logements, d'équipements publics et de qualité de vie !

## Cadre de vie

Le développement urbain et l'amélioration de la qualité de vie doivent aller de pair ! Pour ce faire, la préservation, la mise en réseau des espaces non bâtis (forêt, zone agricole, parcs, jardins, etc.) et la création de nouveaux espaces verts devront accompagner la croissance attendue. Faire de Lausanne une ville plus saine et plus écologique nécessitera également la réduction des nuisances sonores, l'amélioration de la qualité de l'air, la réduction de l'empreinte énergétique ou encore l'adaptation aux changements climatiques.

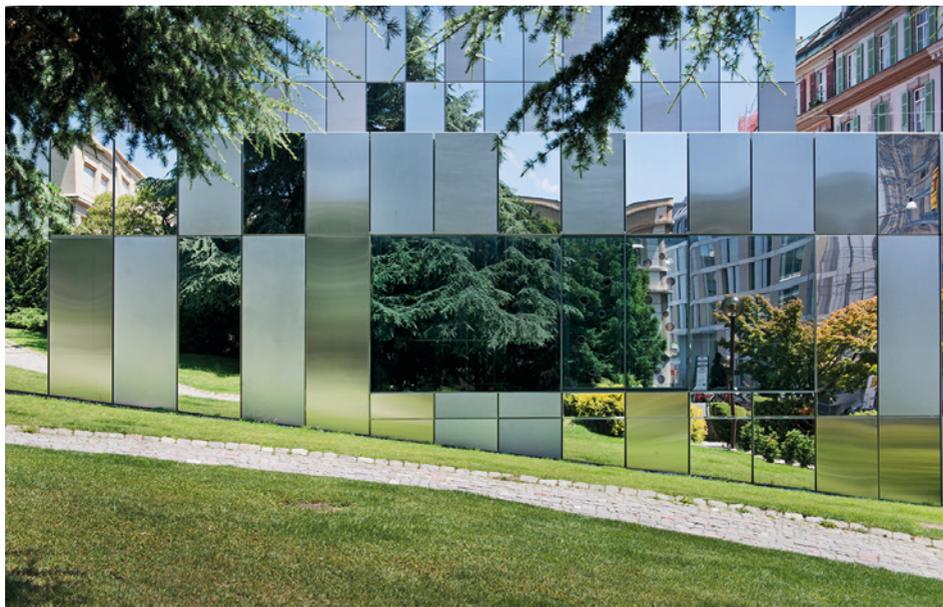
*LA VILLE EST EN  
MESURE D'ACCUEILLIR  
30'000 NOUVEAUX  
HABITANTS D'ICI 2030*

## Attractivité et rayonnement

Lausanne est une ville active et innovante ! La présence d'entreprises de renommée internationale, le tissu de PME diversifié, des savoir-faire scientifiques et techniques réputés et la présence du CIO et de nombreuses fédérations sportives, font de Lausanne une cité dynamique dont l'attractivité doit continuer à se renforcer. Le rayonnement de la ville repose également sur un patrimoine et une vitalité culturelle à valoriser.

## Mobilité

Plus d'emplois, plus d'habitants, donc plus de besoins en mobilité. Cette intensification exerce une pression accrue sur les réseaux de transport. Pour assurer l'accessibilité du centre et de tous les quartiers et préserver la qualité de vie, il faut poursuivre le développement coordonné des transports en commun et de la mobilité douce, en particulier la marche et le vélo.



Opéra de Lausanne © Photographie : Fausto Pluchinotta – Architectes : dl-a, designlab-architecture, Genève



Population du Canton de Vaud (OFS, 2016)



Emploi du Canton de Vaud (OFS, 2016)



Population des 4 plus grandes villes de Suisse (OFS, 2016)

# PDCom et révision du PGA : deux outils complémentaires pour concrétiser la vision de Lausanne en 2030

---

**Pour répondre aux enjeux et défis pour 2030, Lausanne dispose de deux outils de planification : le Plan directeur communal (PDCom) et la révision du Plan général d'affectation (PGA).**

## **Le Plan directeur communal (PDCom)**

Le PDCom regroupe les intentions de la Ville pour gérer et développer le territoire communal. C'est un outil de planification qui engage uniquement les autorités publiques (la Ville et le Canton). Mis en vigueur en 1996, le PDCom est révisé pour répondre aux nouveaux défis à relever pour les quinze prochaines années. Les intentions exprimées dans le PDCom forment le socle de la révision du PGA en cours.

Le nouveau PDCom repose sur une approche globale du développement de la ville, selon 4 axes thématiques :

### **1. L'urbanisation**

Le territoire communal est diversifié et nécessite des interventions contextualisées. Ainsi, le PDCom découpe le territoire en secteurs selon leurs vocations (centre-ville, quartiers, sites majeurs de mutation urbaine, moteurs économiques, etc.).

### **2. La mobilité**

Le PDCom planifie la mobilité de demain, en définissant notamment la hiérarchie du réseau viaire et les réseaux de mobilité douce ou de transports publics.

### **3. La nature, les paysages et l'agriculture**

Les espaces verts et agricoles, les échappées visuelles ou encore les réseaux de biodiversité sont identifiés et valorisés.

### **4. L'environnement**

Le PDCom traite également de la préservation des ressources naturelles, de la prévention des risques, de l'amélioration de la qualité de l'air ou encore de la lutte contre le bruit.

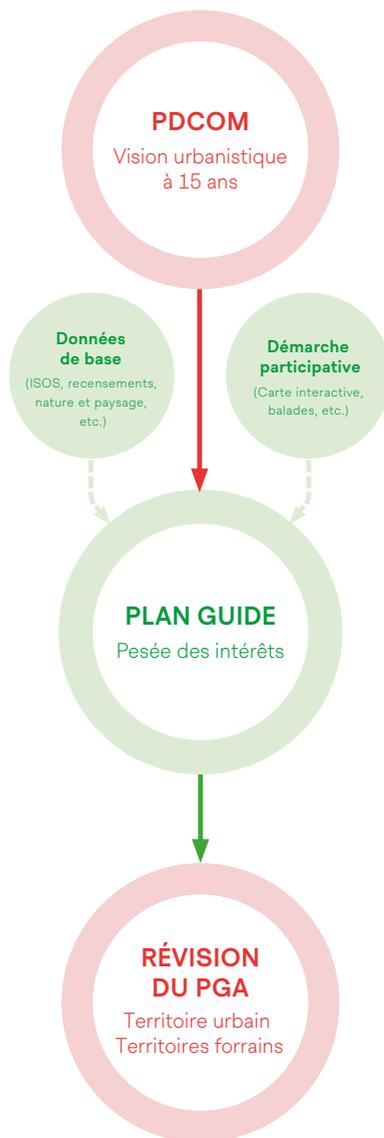
## La révision du PGA

La révision du PGA permet de préciser les règles en matière d'affectation, de constructibilité et d'utilisation du sol. Le PGA en vigueur est entré en force en 2006. Contrairement au PDCOM, il est opposable et lie les autorités communales aux propriétaires fonciers. Il fait actuellement l'objet d'une révision pour intégrer les intentions du PDCOM et répondre aux évolutions du cadre législatif.

La révision du PGA repose au préalable sur l'élaboration d'un plan-guide à l'échelle des quartiers précisant les intentions en termes d'urbanisation, de patrimoine vert et bâti et d'espaces libres de construction.

Le plan-guide est un outil de travail : il sert de base de discussion pour la collectivité. Il présente un état des lieux, établi à partir d'un relevé très fin sur les quartiers et des données de base à disposition, et un état projeté, le projet urbain en soi. Son contenu est libre, non réglementaire, et évolutif en fonction des discussions et concertations.

Une fois les concertations abouties, le plan-guide servira de base pour la retranscription du projet urbain sous forme de règles d'affectation, d'utilisation du sol et de constructions dans la révision du PGA pour les quinze prochaines années.







2. Place de la Louve © Régis Colombo – 3. Parc du Désert © Régis Colombo

# Lausanne en 2030 : les principaux objectifs de développement

---

## Valoriser le patrimoine et l'identité des quartiers lausannois

C'est l'ADN de la Ville ! Un patrimoine bâti, des ambiances, un paysage, des coutumes à préserver et mettre en valeur ! Les qualités patrimoniales de la Ville ont d'ailleurs donné lieu à un inventaire fédéral, l'ISOS, entré en vigueur en 2015.

## Améliorer la qualité du cadre de vie

Lausanne, une ville où il fait bon vivre au XXI<sup>e</sup> siècle, grâce à la réalisation de nouveaux parcs urbains, une offre de commerces de proximité, un réseau de promenades, des aménagements adaptés au changement climatique...

## Concentrer le développement urbain

Accueillir les nouveaux habitants et emplois dans un nombre limité de sites stratégiques permet de préserver tous les autres espaces urbains, naturels et agricoles. Bien desservis en transports publics, ces sites connaîtront un intense développement dans les 15 ans à venir. Certains sites sont en cours de réalisation (Plaines-du-Loup), d'autres sont en cours de plani-

fication (Prés-de-Vidy). À l'extérieur du territoire urbain, la zone à bâtir doit être diminuée car elle excède les besoins de la commune à 15 ans, conformément à la loi sur l'aménagement du territoire (LAT).

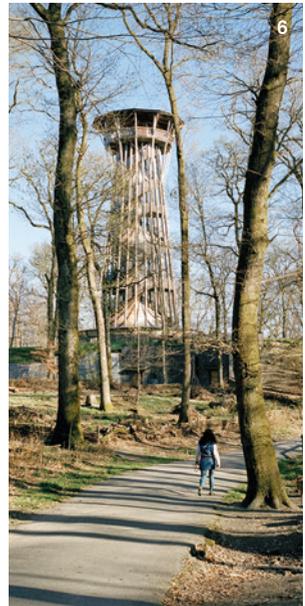
## Se déplacer de façon durable à Lausanne

Garantir l'accessibilité, partager l'espace public et améliorer l'environnement urbain impliquent de développer les alternatives à la voiture individuelle, en particulier la mobilité douce, et de maîtriser le stationnement.

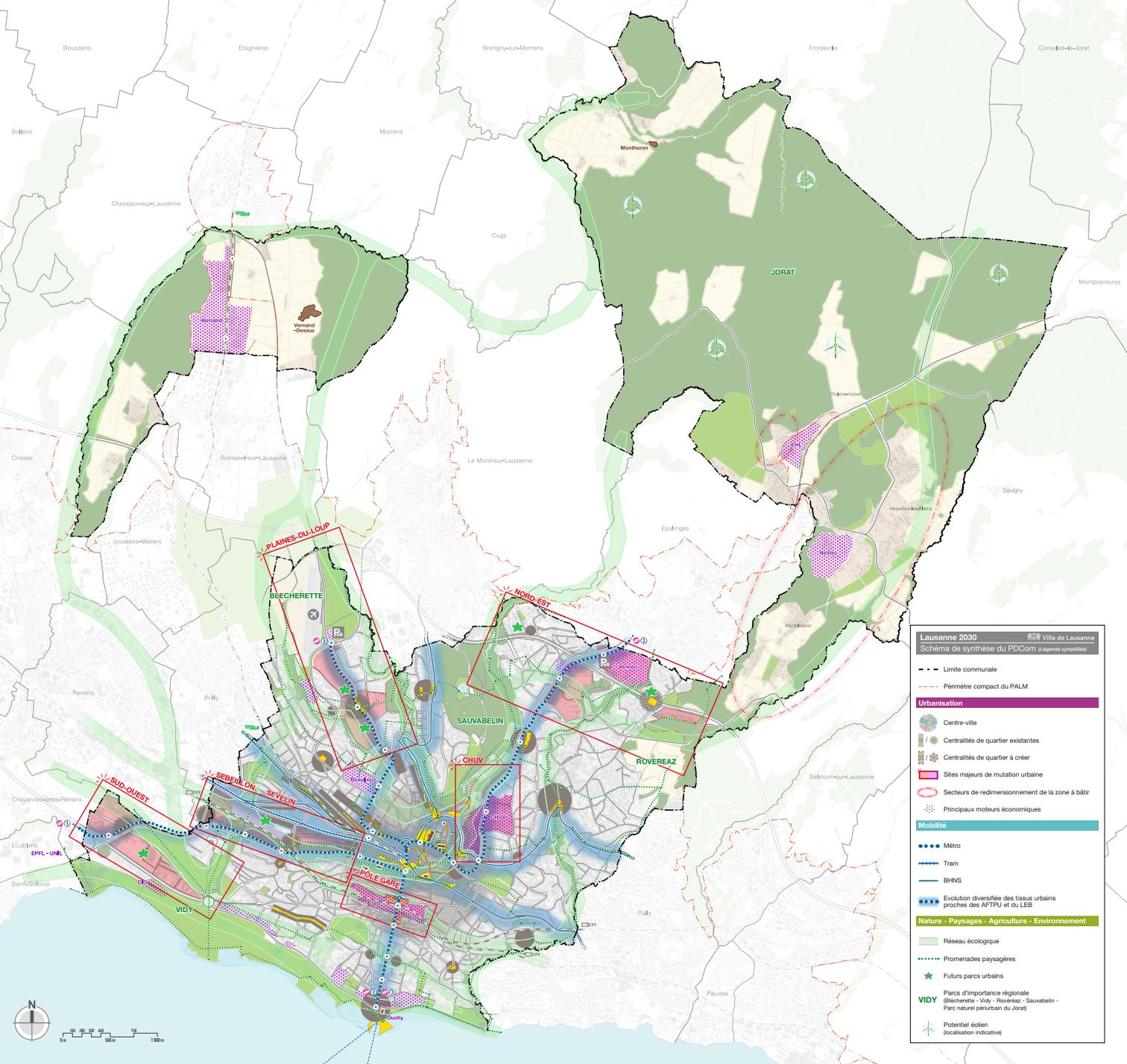
*LAUSANNE, UNE VILLE  
OÙ IL FAIT BON VIVRE  
AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE*

## Garantir la vitalité des territoires forains

Les territoires forains recèlent des qualités naturelles et paysagères exceptionnelles, mais sont également des lieux de vie et de production – un équilibre qu'il s'agit de préserver, en lien avec le redimensionnement de la zone à bâtir.



1. Jour de Marché © Christoph Schuerpf – 2. Place de la Riponne – 3. Future école des Plaines-du-Loup © Aeby Perneger + Hüsler – 4. Futur stade de la Tuilière – 5. Futur métro m3 © Axes Forts  
6. Tour de Sauvabelin © Geoffrey Cotteuceau



**Lausanne 2030**  Ville de Lausanne  
 Schéma de synthèse du PDCoM (à généraliser)

-  Limite communale
-  Périmètre compact du PALM

**Urbanisation**

-  Centre-ville
-  Centralités de quartier existantes
-  Centralités de quartier à créer
-  Sites majeurs de mutation urbaine
-  Secteurs de redimensionnement de la zone à bâtir
-  Principaux moteurs économiques

**Mobilité**

-  Métro
-  Tram
-  BHNS
-  Evolution diversifiée des tissus urbains proches des AFTPU et du LEB

**Nature - Paysages - Agriculture - Environnement**

-  Réseau écologique
-  Promenades paysagères
-  Futurs parcs urbains
-  Parcs d'importance régionale (Blecherette - Vidy - Roveréaz - Sauvabelin - Parc naturel périurbain du Jorat)
-  Potentiel éolien (localisation indicative)

